



# 17<sup>e</sup> Rencontre nationale de pétanque



Village club Les Portes du Roussillon  
de Port-Barcarès - 04 68 86 08 00



Du 27 au 29 septembre 2016



renouveau  
vacances

## Contenu du dossier

- Une note explicative pour remplir votre bulletin d'inscription (1 bulletin par triplète).
- Le déroulé des épreuves.
- Le règlement du concours à photocopier et à diffuser dans les clubs et à chaque participant (également téléchargeable sur [www.generations-mouvement.org](http://www.generations-mouvement.org) / espace adhérent / documents et outils / évènements nationaux).
- Le bulletin d'inscription (1 bulletin par triplète) à retourner à la Fédération nationale avant le **22 juillet 2016**.
- Une affiche A4 à photocopier et à diffuser dans vos clubs.

Pour tout renseignement complémentaire :

**Sophie Barny au 01 53 42 46 02 / [sbarny@gmouv.org](mailto:sbarny@gmouv.org)**



## Note explicative

Tous **les joueurs d'une même équipe** devront être inscrits et avoir déposé chacun un lot identique, d'une valeur minimum de 15€, ne contenant aucun produit frais et périssable, le mardi 27 septembre avant 12h00, (sous peine de non validation de leur participation).

L'hébergement se fera au village de vacances de Renouveau Vacances - Les Villages Clubs du Soleil - **Résidence Les Portes du Roussillon - 66420 Port Barcarès - 04 68 86 08 00.**

Les chambres seront mises à disposition à partir de 12h00, le jour d'arrivée, et devront être libérées à 10h00 le jour du départ.

Le forfait (hébergement en pension complète) pour 3 nuits + 3 petits-déjeuners + 3 dîners + 3 déjeuners, du 27 au 30 septembre 2016, est de 239 € par personne, taxes incluses. **Repas supplémentaire au prix de 17€.**

Ce prix comprend également les animations (apéritifs, groupe folklorique, soirée cabaret), le vin aux repas et le café aux déjeuners.

Pour une arrivée anticipée, le lundi 26 septembre, le forfait dîner + nuit + petit-déjeuner + taxe est de 55 € par personne et de 72 € avec le déjeuner. **Le supplément d'une chambre single est de 12 € pour une nuit.**

**Vous serez logé sur la base d'une chambre double.** Vous pouvez demander une chambre individuelle, au prix de 36 € pour les trois nuits. Merci de le préciser sur le bulletin d'inscription. **Votre départ est prévu le 30 septembre 2016 après le petit-déjeuner.**

**Attention :** les forfaits négociés et proposés sont obligatoires, (l'hébergement en camping car n'étant pas autorisé), les véhicules ne pourront pas stationner sur le parking. Aucune inscription sur place ne sera enregistrée et aucun règlement en espèce ne sera autorisé.

Nous vous signalons également que les animaux ne sont pas admis dans le centre.

Des photos seront prises lors de l'évènement et la remise des prix. Si vous ne souhaitez pas être pris en photo, merci de le signaler à votre arrivée.

Enfin, pour le règlement, merci d'établir un seul chèque, par la Fédération départementale ou par l'Union régionale, correspondant au montant total du séjour plus les frais d'inscription de la tripléte et des accompagnants, à l'ordre de Générations Mouvement - Fédération nationale.



## Votre séjour \*

### mardi 27 septembre 2016

**A partir de 9h00 :** accueil des participants

**de 9h00 à 12h00 :** inscription des joueurs et dépôt des lots

**de 12h00 à 13h30 :** déjeuner

**13h40 :** réunion d'accueil

**14h15 :** début des épreuves

**20h00 :** dîner

**21h00 :** soirée cabaret  
*Les Années Stars années 80*

### mercredi 28 septembre 2016

**A partir de 6h45 :** petit-déjeuner

**8h30 :** début des épreuves

**12h30 :** déjeuner

**14h00 :** reprise des épreuves

**19h00 :** fin des compétitions de la journée

**20h00 :** dîner

**21h00 :** soirée dansante

### jeudi 29 septembre 2016

**7h30 :** petit-déjeuner

**8h30 :** reprise des épreuves

**13h00 :** déjeuner

**14h30 :** animation

**15h00 :** finale femme

**16h00 :** finale concours général

**18h30 :** dîner

**20h00 :** soirée remise des prix puis cocktail de clôture

### vendredi 30 septembre 2016

**à partir de 7h30 :** petit-déjeuner

**disponibilité des chambres jusqu'à 10h00**

\* Les horaires peuvent varier en fonction du déroulement des épreuves.

L'arbitrage sera assuré par Monsieur Garnier.

Le déroulement des épreuves sera coordonné par les membres du groupe de travail de la Fédération nationale.

# Concours de pétanque - règlement national 2016

**La rencontre de pétanque de Générations Mouvement a été créée par la Fédération nationale pour développer les contacts entre joueurs et favoriser la connaissance des clubs entre eux.**

## Article 1

### Organisation

Générations Mouvement - Fédération nationale organise une rencontre de pétanque qui se déroule sous le contrôle technique d'un arbitre diplômé de la Fédération française de pétanque, Monsieur Louis Garnier.

Les organisateurs et l'arbitre sont qualifiés pour prendre toutes décisions non prévues dans le présent règlement et pour faire respecter l'éthique de Générations Mouvement - Fédération nationale (exclusion d'une équipe par exemple).

## Article 2

### Ouverture de la rencontre

La rencontre de pétanque est ouverte à des équipes triplètes, départementales et régionales, constituées de trois joueurs membres d'un même club. Elles sont désignées par la Fédération départementale ou l'Union régionale dont elles dépendent. Le concours s'adresse exclusivement aux adhérents de Générations Mouvement à jour de la cotisation et âgés de 50 ans au minimum dans l'année (voir article 7). La carte d'adhérent des joueurs sera obligatoirement présentée avec le timbre de l'année en cours. Les équipes peuvent être mixtes, masculines ou féminines. Attention les triplètes mixtes font partie du concours masculin.

## Article 3

### Sélection départementale pour la rencontre nationale

Chaque Fédération départementale peut envoyer deux équipes masculines ou mixtes à la rencontre et deux équipes féminines, selon des critères définis par elle.

### Sélection régionale pour la rencontre nationale

De même, chaque Union régionale peut envoyer deux équipes masculines ou mixtes à la rencontre et deux équipes féminines, selon des critères définis par elle.

## Article 4

L'équipe masculine et l'équipe féminine qui ont gagné le concours précédent sont qualifiées d'office pour le national. Il est conseillé de ne pas les faire participer à la sélection fédérale et régionale mais elles peuvent venir en complément des équipes inscrites, à leur frais s'il y a lieu ou au frais de leur fédération.

## Article 5

### Frais engagés

Les Fédérations départementales et les Unions régionales doivent décider de leur participation à la rencontre dans les délais impartis. Elle doivent définir les modalités de financement des équipes (prises en charge hébergement, restauration et trajet, en totalité, partiellement ou encore aux frais des équipes). Cependant, les bulletins d'inscriptions doivent comporter le tampon ou le visa du président et le règlement doit être global. Aucune inscription ne sera faite sur place et aucun règlement en espèces ne sera accepté.

## Article 6

### Déroulement de la rencontre nationale

La rencontre se déroule sur 3 jours. Le tour préliminaire se fait en poules de 3 ou 4 équipes, avec deux équipes qualifiées par groupe. Il est possible pour l'organisateur d'avoir ensuite recours au "barrage" afin d'atteindre 32 ou 16 équipes (triplètes) pour commencer l'élimination directe.

Les équipes, qualifiées après les poules connaîtront par tirage direct, leur place dans le tableau. Puis, par élimination directe, participeront au concours A, concours B et si nécessaire à la consolante 1. Il en est de même pour les équipes battues après les poules pour participer au concours C, concours D et consolante 2.

Toutes les équipes joueront entre 6 et 9 parties, en 13 points.

## Article 7

### Engagement

Le droit d'engagement est de 21 € par équipe triplète (7 € par joueur), payable au moment de la première inscription, avant le 22 juillet 2016.

Le droit d'engagement reste acquis à l'organisation en cas de désistement. Un concours féminin est organisé sous réserve d'avoir un minimum de 8 équipes. De plus, un concours pour les moins de 50 ans pourrait être organisé, sous réserve d'avoir un minimum de 8 équipes.

## Article 8

### Récompenses

Chaque triplète doit obligatoirement offrir trois lots distincts et identiques (coût moyen d'un lot : 15 €). Les produits frais et périssables ne sont pas acceptés. Sans le dépôt de ces trois lots, les équipes ne sont pas autorisées à concourir. Attention : celles qui ne respectent pas ce conditionnement repartent avec leurs lots.

L'équipe gagnante reçoit un trophée et son nom sera inscrit sur le challenge national qu'elle emporte après trois victoires consécutives ou non. Le challenge est conservé à la Fédération nationale. Des trophés récompensent également les participants selon leur classement.

## Article 9

### Calendrier

La rencontre de pétanque se déroulera, du mardi 27 au jeudi 29 septembre 2016, dans le centre de loisirs Les Portes du Roussillon de Renouveau Vacances - Les Villages Clubs du Soleil, à Port Barcarès.

L'hébergement et la restauration sont coordonnés par la Fédération nationale. Toutes les équipes participantes doivent prendre le forfait du séjour, (les logements en camping cars n'étant pas acceptés).

L'engagement des Fédérations départementales ou des Unions régionales doit parvenir à la Fédération nationale, le 22 juillet 2016 au plus tard, accompagné d'un chèque global de la Fédération départementale ou de l'Union régionale, comprenant les frais de séjour et le droit d'engagement de la ou des triplètes et des accompagnants, établi à l'ordre de Générations Mouvement - Fédération nationale.

## Bulletin d'inscription

(à renvoyer à la Fédération nationale avant le 22 juillet 2016)

### Triplette représentée par :

Fédération départementale : .....  Union régionale : .....

Club de : .....

Responsable : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Je souhaite de préférence partager la chambre avec M ou Mme : .....

personne à mobilité réduite

Participants (merci d'écrire lisiblement en majuscules et de remplir la case âge)				forfait 4 jours / 3 nuits (*)			Arrivée anticipée lundi 22 (**)		
				2 pers.	1 pers.	+ single	matin	Soir	+ single
âge	nom	prénom	478 €	239 €	36 €	72 €	55 €	12 €	
joueur 1									
accompagnant									
joueur 2									
accompagnant									
joueur 3									
accompagnant									
supporter (s)									
Total hébergement									
Inscription triplette				21 €					
<b>Total général</b>									
<b>Joindre un seul chèque avec la somme globale, de la Fédération départementale ou de l'Union régionale, comprenant l'hébergement des joueurs, celui des participants et les frais d'inscription à l'ordre de Générations Mouvement - Fédération nationale</b>									

Les participants ont pris connaissance du règlement au verso et l'acceptent (à cocher)

Tampon ou signature de la Fédération départementale ou de l'Union régionale

Configuration des logements : chambre familiale à partager  
 \* du déjeuner du 27/09 au petit-déjeuner du 30/09, taxes de séjour incluses.  
 \*\* prix valable pour une personne pour la nuit du lundi 26 au mardi 27/09, si deux personnes s'inscrivent ce prix est multiplié par deux.